

Le syndicat FSU TEIOS a participé à une réunion européenne des syndicats organisée, les 19 et 20 mai 2026 à Milan, par la Fédération syndicale européenne des services publics (EPSU).

Cette réunion avait pour but la mise en lumière des lois européennes restrictives relatives à l'immigration extra-européenne, lois votées conjointement par la droite et l'extrême droite.

Le réseau a notamment examiné le règlement « Retour », qui impose contrôles et expulsions des personnes migrantes, y compris des enfants, avec des interdictions d'entrée de 10 ans et des contrôles d'identité à domicile.

La détention, même dans les pays tiers, devient possible, et ce, dans des conditions souvent déplorables.

La notion de « pays tiers sûr » dans le nouveau règlement sur les procédures d'asile soulève des questions éthiques.

Les demandeurs d'asile risqueraient des renvois vers des pays ne garantissant pas la Liberté et ce même à leurs propres citoyens. Ainsi, la Turquie ou la Serbie, où de nombreux syndicalistes sont emprisonnés, seront considérées comme des pays tiers sûrs.

Les mesures du règlement « Retour » comprennent des obligations de signalement par les agent-es publics, ce qui soulève des préoccupations.

L'EPSU insiste sur la nécessité de séparer les missions de police des autres services publics afin de préserver la confiance dans l'éducation, l'emploi et la protection sociale.

Il est impératif que : la numérisation des procédures d'asile soit soumise à des contrôles ; les données restent confidentielles et ne soient pas communiquées aux services sociaux au risque de bloquer l'accès aux droits.

L'EPSU appelle à un budget public accru pour les services d'accueil et plaide pour une régularisation des personnes migrantes en situation irrégulière, fondée sur les droits humains.

Le réseau EPSU continuera de coopérer avec d'autres organisations pour renforcer la représentation des travailleuses et des travailleurs, y compris de celles et ceux en situation irrégulière. Le réseau EPSU défend les droits de toutes et tous.

Nos syndicats sont invités à identifier et à organiser les agent-es contractuel·les susceptibles de devenir des "sans-papiers" à cause d'un traitement administratif inadéquat de leur dossier par des préfectures.

L'EPSU nous invite à nous rendre nombreux à Bruxelles fin juin pour protester ensemble contre la nouvelle directive Retour.